

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AMICALE DES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 12 JANVIER 2024**

La séance est ouverte à : 18 h 20

Nombre d'adhérents 2023 à jour de leur cotisation : 702

Participants :

Les membres du Bureau :

- Philippe TRAN, Président
- Bruno SERVENTI, Vice-président
- Myriam LABOUYRIE, Trésorière
- Jérôme MILLET, Trésorier adjoint
- Mireille GRAS, Secrétaire
- Nadia STIEVET, Secrétaire adjointe

Les administrateurs et les adhérents :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| ▪ Claudette BACHERE | Alain BARAT |
| ▪ Krystel BARBERAU | Brigitte BASCOULERGUE |
| ▪ Céline BATTLO | Véronique BEL |
| ▪ Aude BONNOT | Carole BOUZIGNAC |
| ▪ Corinne BRUNETEAU | Marielle BURBAUD |
| ▪ Martine CAHUZAC | Marie-Claire COLLIN |
| ▪ Brigitte COUDERC | Maryse CROSETTA |
| ▪ Diane DALVARD | Gérard DAULHAC |
| ▪ Christophe D'HENRY | Christina DIAZ |
| ▪ Claude DUBOR | Lise DURON |
| ▪ Jean-François DURON | Jean-François FOURGEAUD |
| ▪ Myriam GARBINO | Sébastien GARCIA |
| ▪ Malory GARNIER | Anaïs GASTON |
| ▪ Annick GAURAT | Marie-Claude GONDAT |
| ▪ Sandra HAENEL | Sylviane JESSE |
| ▪ Virginie LABROUE | Jean-François MAGOULES |
| ▪ Joëlle MARTINEAU | Jany MARTY |
| ▪ Olga MATEJA | Jonathan MATIME |
| ▪ Benoît OLIVIE | Séverine OLIVIE |
| ▪ Bruno PEZET | Venaïg RICHART |
| ▪ Elodie ROUSSEAU | Murielle SALVANT |
| ▪ Cécile SEGHAIRIA | Clémence TALDU |
| ▪ Jean-Claude VASSAL | Frédéric VINCENT |

Pouvoirs :

Rappel : conformément à l'article 18 des statuts, les membres de l'Amicale ne peuvent disposer de plus de 3 pouvoirs. Les pouvoirs sont donc répartis de la façon suivante :

- **Philippe TRAN** : dispose des pouvoirs donnés par Paulette LALANNE DE HAUT et Isabelle BRUNET
- **Mireille GRAS** : dispose des pouvoirs donnés par Jeanne BICAL, Nadia GISOTTI et Christelle GIOVANNONI
- **Nadia STIEVET** : dispose des pouvoirs donnés par Nathalie WITASSE
- **Myriam LABOUYRIE** : dispose des pouvoirs donnés par Danièle LACAZE et Christiane ARMANDIE
- **Jérôme MILLET** : dispose des pouvoirs donnés par Stéphanie HUTREL, Alain MARIA et Sanaâ RACHIQ-PFAADT
- **Brigitte BASCOULERGUE** : dispose des pouvoirs donnés par Sylvette LACOMBE, Alain GIBRAT et Odile BRUN
- **Benoît OLIVIE** : dispose des pouvoirs donnés par Nathalie MASSARI et Muriel GAILLARD
- **Anaïs GASTON** : dispose des pouvoirs donnés par Myriam PUYRAJOUX, Daniel BORSATO et Martine ZANESE
- **Christina DIAZ** : dispose des pouvoirs donnés par Laurence PASSICOUSSET
- **Cécile SEGHAIRIA** : dispose des pouvoirs donnés par Denis RENAUDIN, Karine POLINARI et Sylviane PERLEMBOU
- **Sylviane JESSE** : dispose des pouvoirs donnés par Gisèle JOSEPH
- **Maryse CROSETTA** : dispose des pouvoirs donnés par Bernadette FONGARO et Sandrine TURCHET
- **Malory GARNIER** : dispose des pouvoirs donnés par Sophie BRILLAT

Soit 52 adhérents présents physiquement et 27 pouvoirs.

NB : 63 personnes, dont conjoints et accompagnants, ont ensuite pu bénéficier du repas et de la soirée qui a suivie. Nous avons pu découvrir les talents cachés de chanteurs de certains adhérents.

Assistait également à l'assemblée générale :

- Monsieur Jean-Jacques MIRANDE, Conseiller départemental, représentant de la Présidente du Conseil départemental

Ordre du jour :

- > - Rapport moral et financier 2023 ;
- > - Rapport d'activité 2023 ;
- > - Budget prévisionnel 2024 ;
- > - Projets prévisionnels 2024 ;
- > - Cotisation 2024 ;
- > - Elections conseil d'administration et bureau dans son ensemble.

I - Mot du Président :

Il remercie tous les participants pour leur présence à ce moment important de la vie de l'association qui constitue un temps de convivialité, de retrouvailles et de solidarité.

Il remercie également Mme Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental, d'avoir mandaté M. Jean-Jacques MIRANDE, pour la représenter lors de notre assemblée générale.

Il présente tous ses vœux aux amicalistes et à leur entourage pour cette nouvelle année 2024 au nom du conseil d'administration et du bureau de l'amicale.

Il passe ensuite à la présentation du rapport moral et financier de 2023 placé sous le signe de la vitalité.

II - Mot du représentant de la Présidente

Monsieur MIRANDE adresse ses meilleurs vœux ainsi que ceux de la Présidente, Madame BORDERIE, mais surtout une bonne santé pour continuer à participer au panel proposé par l'amicale avec ses offres de services de plus en plus importante. Il souligne également le dynamisme de cette association grâce à celles et ceux qui œuvrent en dehors de leur temps de travail.

Le Département est également attentif à l'association car c'est un lien qui permet aux adhérents de se retrouver et aux retraités d'échanger avec leurs anciens collègues.

Monsieur DEZALOS et lui-même nous accompagneront pour soutenir notre demande concernant la subvention 2024.

Il précise que nous avons la chance d'avoir une équipe avec du dynamisme et plus de propositions et souhaite une longue vie à l'amicale.

III - Vote des points à l'ordre du jour

➤ 1 - Rapport moral et d'activités 2023 présenté par le Président

Le Président précise que la convention triennale avec le Département sera reconduite en 2024. A ce titre, une réunion sera prochainement organisée entre la Directrice générale adjointe en charge de cette question et une partie des membres du bureau (Président, vice-Président et secrétaire).

Le rapport moral et d'activités 2023 complet est joint en annexe au présent compte-rendu.

A l'issue de cette présentation, une question a été posée concernant le pass'sport qui est réservé aux adhérents, enfants et petits-enfants. Pourquoi ne pas privilégier les conjoints plutôt que les petits-enfants ?

Le pass'sport a été mis en place à l'issue du confinement pour inciter les amicalistes et leurs proches à pratiquer des activités physiques et sportives et les ramener vers les clubs sportifs agréés. Il a donc été précisé que les enfants et petits-enfants avaient été inclus pour les inciter à reprendre le sport et combattre la sédentarité. Cette question sera étudiée lors du renouvellement éventuel de cette opération à la prochaine rentrée sportive de septembre prochain.

L'assemblée n'ayant plus de question, le rapport est mis au vote à main levée.

Le rapport moral et d'activités 2023 est voté à l'unanimité

➤ 2 - Compte de résultat 2023 présenté par le Président

Le Président remercie le Département qui avec le soutien de Messieurs DEZALOS et MIRANDE, a augmenté en 2023 notre subvention annuelle pour la porter de 55 000 € à 60 000 €.

Le détail de ce compte de résultat est transmis en annexe de ce compte-rendu.

Le compte de résultat 2023 est voté à l'unanimité

➤ 3 - Budget prévisionnel 2024 présenté par la Trésorière

Le projet prévisionnel figure dans le rapport moral et d'activités joint au présent compte-rendu.

➤ 4 - Projets 2024

- Un court séjour à New-York de 6 jours / 4 nuits sera programmé en fin d'année.
- Un nouveau prestataire fait son entrée pour les séjours familiaux : "Pierres et vacances".
- La nouvelle activité de randonnée pédestre va pouvoir être mise en place cette année.
- Changement d'assureur prévu, que le Président souhaite plus attentif aux questions de fonctionnement et d'activités des associations comme la nôtre.

➤ 5 - Cotisation 2024

Il est proposé de maintenir à 20 € le montant de la cotisation en 2024.

➤ 6 - Renouvellement du conseil d'administration et du Bureau

6-1 Il convient de renouveler une partie du Conseil d'administration cette année conformément aux statuts.

Tous les membres sortants renouvelables, plus particulièrement ceux composant le Bureau, se représentent.

Les autres membres du Conseil d'administration, ne sont pas renouvelables cette année.

De nouveaux amicalistes ont présenté leur candidature pour intégrer le Conseil d'administration. Il s'agit de :

- Myriam GARBINO - DRHDS
- Christophe D'HENRY - Finances
- Jonathan MATIME - DSIAN

Il est décidé d'un vote à main levée pour le renouvellement du Conseil d'administration (qui selon l'article 12 des statuts, peut accueillir de 10 membres minimum à 20 membres maximum).

Vote à l'unanimité pour le renouvellement des sortants et l'entrée au conseil d'administration des nouveaux candidats.

La liste du nouveau Conseil d'administration, composé de 19 membres, est jointe en annexe.

6-2 Renouvellement du Bureau sortant : il est décidé d'un vote à main levée

Vote à l'unanimité pour le nouveau Bureau.

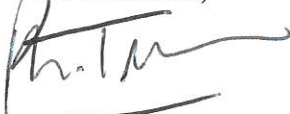
La liste des membres du Bureau, issus du Conseil d'administration, est jointe en annexe.

Le Président précise qu'il va réunir prochainement le Conseil d'administration.

=*=*=*=

L'ordre du jour étant épuisé et les amicalistes n'ayant pas d'autres questions, la séance est clôturée à 19 h 40. Elle est suivie, dans la salle de réunion d'un apéritif, puis d'un repas avec animations dans la salle des Côteaux du château d'Aubiac, auxquels participent également des conjoints et accompagnateurs d'amicalistes.

Le Président,



Philippe TRAN

La Secrétaire,



Mireille GRAS